

Déposé le 24/11/2022



CAEN PIC  
**P4**  
LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

**pôle emploi**

## Agenda

**3 décembre**

Journée nationale d'action des privés d'emplois  
et précaires

**du 1 au 8 décembre**

élections fonctions publiques

**6 décembre**

journée nationale d'action des retraités

**12 décembre**

Journée nationale d'action des personnels  
de la santé et de l'action sociale

Imprimé par nos soins

Directeur Publication : Jean Jacques Morel Poirier

N° commission paritaire : 1127 S 06277 - N° ISSN :2496-5065

Le Courrier de l'UD 14, 8, Rue du colonel Rémy 14000 Caen

Téléphone : 02.31.83.68.25 Mail UD CGT 14 : ud14@cgt.fr

Site internet : <https://calvados.cgt.fr>

Pour écrire au journal : [courrier.ud1404@orange.fr](mailto:courrier.ud1404@orange.fr)



# Du 1er au 8 décembre 2022

## Elections professionnelles dans la fonction publique

Plus de 5 000 000 agents sont appelés à voter.

### chaque voix compte

Un vote CGT massif lors de ces élections serait un message fort du camp du progrès social envoyé au gouvernement et au patronat, et un message d'espoir pour l'ensemble du monde du travail.

La séquence Covid a démontré la place et le rôle essentiel des services publics et des agents publics dans le fonctionnement de la société et de l'économie.

Pourtant, l'engagement des agents et de leurs savoir-faire ne sont toujours pas reconnus. L'appel à de nouveaux efforts au service des profiteurs est intolérable et mortifère.

Malgré la récente hausse du point d'indice, après plus de dix ans de gel, l'inflation galopante exige une revalorisation des salaires.

## Le 3 décembre 2022 : Journée nationale d'action des privés d'emploi et précaires

Alors qu'aujourd'hui des milliers de personnes ont un reste à vivre moins de 5 € par jours, que la situation ne cesse de se détériorer, le gouvernement, avec l'aide des Républicains, vient de faire passer sa loi pour démolir l'assurance chômage. Les sénateurs de droite ont même cru bon d'en rajouter puisqu'ils ont encore durci la loi.

On n'hésite pas à mentir sur les chiffres du chômage, les offres d'emploi non pourvues pour faire passer les privés d'emploi pour des fainéants qu'il faut contraindre à travailler.

Si nous laissons faire : il n'y aura plus de travailleurs privés d'emploi et précaires indemnisés par Pôle Emploi : ils seront jetés dans l'enfer des minima sociaux au RSA avec activité obligatoire ou contraints d'accepter n'importe quel emploi, quel qu'en soit les conditions de travail et de salaire. Les CDI eux-mêmes seront fragilisés par cette concurrence, la peur du chômage servira encore et encore le patronat pour dégrader la situation des salariés.

Alors que les prix flambent ce sont les plus pauvres qui sont les plus frappés : l'augmentation des produits de première nécessité est plus importante que l'inflation mesurée par l'INSEE : le lait, les pâtes connaissent une inflation de + de 10% ! Nous sommes de plus en plus nombreux à ne plus pouvoir



Dans ce contexte social et dans le cadre de la campagne électorale de la fonction publique, la volonté de la CGT est, à partir des syndiqués et des salariés, de mobiliser par le débat d'idées le plus grand nombre d'agents dans l'action, de lutter et de voter CGT pour gagner le 8 décembre 2022.

Pour faire vivre cette campagne de terrain ancrée dans l'actualité revendicative, la CGT met à disposition des outils qui sont disponibles dans ce dossier et auprès des fédérations CGT des services publics.

payer notre logement, nos factures de gaz, d'électricité, eau ... voire nos courses. Les allocations ont été revalorisées mais insuffisamment et au-dessous du niveau de l'inflation. Nous exigeons la revalorisation immédiate de 10€ par jour des allocations et la prime de Noël gagnée par les mouvements de chômeurs des années 1990-2002, portée à 500€ doit être versée à toutes et tous

Cette 20ème journée de lutte annuelle en France contre le chômage et la précarité doit nous donner confiance en notre possibilité d'agir toutes et tous ensemble pour une vie meilleure, débarrassée du chômage et de la misère ! Ce qui était possible hier l'est encore aujourd'hui.

### Organisons-nous et imposons nos revendications :

- **Un emploi choisi, stable et correctement rémunéré pour toutes et tous.**
- **L'indemnisation de 100% des travailleurs privés d'emploi et précaires par l'Assurance-Chômage.**
- **La revalorisation des allocations chômage de 10€ par jour**
- **Une prime de Noël de 500€ étendue à tous les chômeurs**
- **Le gel des loyers et l'annulation de toutes les dettes locatives.**

**TOUS ENSEMBLE MOBILISES**  
PRIVES D'EMPLOI, PRECAIRES, SALARIE

**LE SAMEDI 3 DECEMBRE 2022**

à 10H30

Sur le parvis du Centre Commercial  
rue du chemin vert À CAEN

# Relevons la tête ! Retroussons nos manches !

## EDITO



**Allan BERTU**  
Secrétaire Général  
Union Départementale  
CGT du Calvados

La période que nous vivons montre encore une fois, l'exacerbation de la lutte entre le capital et le travail.

C'est toujours le même refrain et toujours les mêmes qui doivent se serrer la ceinture. 19 degrés, col roulé, austérité, sobriété, salaires gelés, services publics fermés, syndicalistes bâillonnés, facture EDF doublée, hausse de la précarité, jeunesse oubliée ...

Des injonctions en forme de devise pour tenter de faire oublier les choix politiques libéraux et austéritaires qui durent depuis des années, aux conséquences sociales, économiques et environnementales catastrophiques.

La hausse des prix n'est pas une météorite venue d'une autre planète. Les maux sont connus : c'est la société du fric et du marché qui crée cette situation difficile pour les salariés, retraités, jeunes de ce pays.

L'Union Départementale CGT du Calvados, à travers ses campagnes, les luttes menées contribuent à offrir des alternatives crédibles. Et qu'elle est belle la lutte menée par les DOMIDOM depuis maintenant 5 semaines face à une Direction qui refuse d'ouvrir urgemment des négociations.

Qu'elle est belle votre lutte mes camarades ! Nous sommes fiers de votre combat, qui est le nôtre aussi car il nous montre le chemin à prendre : construire les luttes au plus près du terrain, décidées par les salariés eux-mêmes.

Toute la CGT, professions et territoires, est en soutien dans la lutte, dans les négociations, jusqu'à votre victoire !

Victoire il en a été question avec les salariés de CENEXI, qui après plus de 3 semaines de grève, ont arraché des hausses de salaires, des primes et le paiement de jours de grèves face à un patron hors sol et provocateur. Bravo à vous les camarades ! Fierté et classe ouvrière !

La question des salaires est en tête de gondole dans le rayon des revendications. Faut-il encore rappeler les dividendes indécents du CAC 40 versés pour le premier semestre 2022 ?

**Les actionnaires vivent au-dessus de nos moyens !**



Les souffrances sociales sont à leur comble et c'est pourtant le moment choisi par le gouvernement, avec la bénédiction du patronat, pour continuer de taper sur les privés d'emploi avec une réforme de l'assurance chômage des plus iniques. C'est le moment qui 'il a choisi aussi pour annoncer des mesures graves en matière de retraite qui ne résistent pas, à l'analyse du COR pourtant !

Dogmatismes et brutalité sont les mots pour qualifier la macronie. D'ailleurs, dans le Calvados, cette brutalité se décline à la Poste avec les menaces de révocation de notre camarade Christophe Musslé, dont le rassemblement du 9 novembre a témoigné de la solidarité du monde du travail. Nous continuerons de soutenir Christophe, comme l'ensemble des militants persécutés parce que refusant les mesures régressives dans leurs entreprises et les administrations.

En appliquant une telle stratégie, le président de la république oublie qu'il a été élu par défaut et qu'en aucune façon, il n'a reçu le mandat pour des contre-réformes et ses brutalités. Ses choix ne font qu'alimenter l'extrême droite. Cette extrême-droite surfe sur la détresse et la misère tout en s'alliant objectivement avec les mesures libérales portés par la droite.

Jamais, au cours de l'histoire comme aujourd'hui dans de nombreux pays, les dirigeants se réclamant de cette idéologie, à l'image de Poutine, Bolsonaro, Orbàn, suppriment les libertés syndicales et démocratiques, cassent les garanties sociales, divisent les travailleurs et les travailleuses, brisent les solidarités.

Partout dans le monde, l'extrême droite, en focalisant son programme sur de fausses explications de la crise, exonère le patronat et les vrais responsables en trompant la légitime colère sociale de la population.

L'extrême droite raciste, antisémite et xénophobe est toujours la pire ennemie des travailleurs, des grèves et des syndicats.

Je le dis solennellement et avec gravité, jamais ô combien jamais il n'y aura une once d'acointance entre la CGT et l'extrême droite. C'est notre honneur et notre fierté.

Si le président des riches n'en a cure, la CGT reste présente, revendicative, ouverte et disponible à tous les salariés. Les luttes locales et nationales sont et seront à l'ordre du jour pour augmenter les salaires et pas l'âge de la retraite !

**Toutes et tous ensemble, on avance, on avance avec la CGT !**

# INFOS PRATIQUES



## Au cours de mes missions de délégué(e), je suis couvert(e) si\* :

- Je suis victime d'un accident corporel
- J'ai un accident avec mon véhicule personnel
- Je suis mis(e) en cause par un tiers



## Je suis victime d'un accident corporel

Le contrat **Solidarité vie mutualiste** me couvre lorsque je suis victime d'un **accident** dans le cadre de mon mandat en cas :

- d'incapacité permanente partielle
- de perte de salaire
- de décès

**Exemple 1 :** Lors de ma participation à la réunion de sensibilité, je me suis fracturé(e) le bras suite à une chute dans les escaliers.

**Exemple 2 :** Au cours du trajet pour me rendre à une réunion, je suis victime d'un accident corporel au volant de ma voiture.

**Exemple 3 :** Lors d'une réunion en région, je suis victime d'une crise cardiaque.

**Évènement non garanti car la crise cardiaque n'est pas un accident.**

\* Les garanties sont accordées dans les conditions et limites du contrat d'assurance concerné dont la Macif est l'assureur (pour Solidarité Vie Mutualiste Auto-mission), et dont la Macif est souscripteur auprès d'assureurs tiers au profits de ses délégués (avec contrat couvrant la responsabilité civile).



## J'ai un accident avec mon véhicule personnel

Le contrat **auto-mission** couvre les dommages matériels subis par mon véhicule personnel dans le cadre de mon mandat, en cas d'accident, vol, incendie, bris de glace, évènement climatique mais aussi les dommages causés au tiers.

**Exemple 1 :** En me rendant à la réunion annuelle de ma région avec mon véhicule personnel, je percute un sanglier et endommage la clôture d'un tiers.

**Exemple 2 :** En allant chercher ma fille à l'école, un caillou heurte le pare brise de mon véhicule. **Évènement non garanti car je ne suis pas en mission de délégué.**



## Je suis mis(e) en cause par un tiers

Les contrats **responsabilité civile** garantissent les dommages que je cause à un tiers de façon accidentelle dans l'exercice de mon mandat.

**Exemple 1 :** Lors de la réunion de Printemps, je fais tomber les lunettes d'une participante.

**Exemple 2 :** Lors d'une action mutualiste, un sociétaire heurte mon sac posé au sol, chute et se blesse.

**Exemple 3 :** Au cours d'une réunion de proximité, je trébuche, déchire mon manteau en heurtant le coin d'une table et fais tomber mon téléphone portable.

**Évènement non garanti car le délégué cause son propre dommage.**

## BON À SAVOIR

- Je souhaite une information
- Je déclare un sinistre



Je contacte mon correspondant par mail  
Pour la Bretagne et la Normandie

Thierry BOURDALLA

tbourdalla@macif.fr



## LISIEUX formation " élections pros "

Par Thierry VAN BOXSTAEL  
et Gérard GILBERT

L'UL de Lisieux a tenu le 7 et 8 novembre un stage «Elections Professionnelles».

Il avait un double objectif : former des militantes et militants pour les élections CSE dans leur propre entreprise et les outiller pour négocier les protocoles préélectorales dans les entreprises qui nous y invitent. Sur ce dernier point c'est l'engagement pris au dernier congrès de multiplier ce module.

L'installation des CSE a concentré les élections sur l'année 2019. Pour l'essentiel leur renouvellement aura lieu en 2023. Pour répondre aux très nombreuses invitations, nous devons avoir un pool de « négociateurs » pour se répartir la tâche et aller à la conquête de nouvelles bases syndicales. Nous sommes à la disposition des Unions Locales Pour coanimer cette formation.(Les signataires de l'article)



# DOSSIER

## BESOIN D'AIDE POUR FINANCER DES TRAVAUX ?

RÉNOVATION

ÉNERGÉTIQUE

ADAPTATION DE

VOTRE LOGEMENT

UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT TOUT AU LONG DE VOTRE PROJET

- **L'habitat à la croisée des solidarités humaine et territoriale**
  - > Le contexte
- **Un dispositif pour rénover ou adapter 3 500 logements**
  - > Un PIG avec deux volets distincts pour agir
- **Les catégories de ménages accompagnés**
  - > Eligibilité
  - > Travaux finançables
  - > Montant des aides accordées
- **Un accompagnement gratuit tout au long du projet**
- **Informations pratiques**

Extrait de la brochure éditée par le département du

# L'HABITAT À LA CROISÉE DES SOLIDARITÉS HUMAINES ET TERRITORIALES

En 2020, le Département a diligenté un diagnostic habitat qui a mis en lumière **deux enjeux majeurs** pour le parc immobilier privé du Calvados :

- > La nécessité d'améliorer l'efficacité énergétique des logements ;
- > La nécessité de les adapter à la perte d'autonomie.



En effet, près d'1/3 du parc immobilier calvadosien se révèle énergivore (logements classés E, F, G), soit environ 94 000 résidences principales.

58 % des logements sont antérieurs à 1991 et près de 17% des ménages se trouvent en situation de précarité, particulièrement dans le contexte de la crise énergétique.

Par ailleurs, concernant la problématique de l'autonomie, la part des Calvadosiens de plus de 60 ans s'élève à environ 30 % de la population en 2022, et celle des plus de 75 ans représente près de 11 %, en augmentation chaque année. En 2021, 10 000 personnes vivant à domicile étaient bénéficiaires de l'APA et principalement propriétaires de leur logement (73 %).



**L'inadaptation de l'habitat est une des causes majeures du délaissement des logements anciens** au profit de logements neufs en périphérie des villes et de l'impossibilité de rester à domicile dès que la perte d'autonomie s'installe. Dans le Calvados, cela concerne plus de 30 000 logements situés en cœur d'agglomération et en centre bourg.

Or, les propriétaires, voire les locataires âgés et/ou handicapés de logements non adaptés à leur perte d'autonomie, ne peuvent pas toujours réaliser sans aide les travaux qui leur permettraient de vivre bien à domicile.

Si certains dispositifs sont déjà à l'œuvre ou en cours de réflexion dans le Calvados, portés par des intercommunalités ou des communes, **le Département a souhaité mettre en place, en partenariat avec l'Etat et l'ANAH, un PIG (Programme d'Intérêt Général) départemental**. Celui-ci permettra non seulement de soutenir les démarches des collectivités, mais également de garantir une couverture intégrale ainsi qu'une équité entre tous les territoires calvadosiens.

En effet, l'habitat se trouve à la croisée des deux piliers d'intervention du Département que sont les solidarités humaines et les solidarités territoriales. Au-delà, le Département entend prendre sa part pour répondre, à son échelle, aux **enjeux de lutte contre le réchauffement climatique et de la transition démographique**, avec le mur du vieillissement de la population, pour préparer le Calvados de demain.

# UN DISPOSITIF POUR RÉNOVER OU ADAPTER 3 500 LOGEMENTS

## UN PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) AVEC 2 VOLETS DISTINCTS POUR AGIR :

- > Améliorer l'efficacité énergétique de 2000 logements et lutter contre la précarité énergétique ;
- > Adapter 1 500 logements pour le maintien à domicile des personnes ayant une perte d'autonomie.

La convention entre le Département du Calvados et l'ANAH permet de préciser le périmètre d'action du PIG, son mode d'intervention, les moyens mobilisés et le mode de pilotage du dispositif. Sa signature marque le lancement de ce nouveau programme, d'une durée de 3 ans, dans lequel le Département du Calvados et l'ANAH investissent respectivement 7 M€ et 12,4 M€ pour le financement des travaux. Le Département s'engage également pour 2,8 M€ pour l'accompagnement des ménages dont 930 300 € financés par l'ANAH.

## LES CATÉGORIES DE MÉNAGES ACCOMPAGNÉS

Le périmètre du PIG départemental pour les ménages éligibles ANAH inclura l'ensemble des communes du Calvados qui ne sont pas couvertes par une OPAH ou un PIG intercommunal ou communal.

### ÉLIGIBILITÉ

- Les propriétaires occupants aux revenus très modestes, modestes et intermédiaires
- Les propriétaires bailleurs à condition de conventionner sur les loyers avec l'ANAH
- Les locataires avec l'accord du propriétaire pour les travaux d'adaptation uniquement
- Le logement doit être situé dans le Calvados.

#### Spécifiquement pour les travaux d'adaptation :

Pour être éligibles, les propriétaires ou locataires doivent avoir au minimum 60 ans et justifier une perte d'autonomie ou être titulaires d'un justificatif de handicap (sans condition d'âge).

### UNE AIDE DÉPARTEMENTALE SPÉCIFIQUE POUR TOUCHER UN PUBLIC PLUS LARGE

**#NOUVEAUTÉ #** L'aide départementale dans le cadre du PIG s'adresse à un public plus large que les ménages éligibles aux aides de l'ANAH dans le cadre de MaPrimeRénov sérénité. En effet, en plus des ménages aux revenus modestes et très modestes éligibles aux aides de l'ANAH, les aides du Département s'adressent aux ménages aux revenus intermédiaires. 75 % des ménages calvadosiens seront ainsi éligibles au dispositif.

## TRAVAUX FINANÇABLES

- > **Travaux de rénovation énergétique**
  - Isolation des combles, des murs
  - Installation de pompe à chaleur, chaudière bois
  - Ventilation, menuiseries extérieures...
- > **Travaux pour l'autonomie**
  - Installation de douches à l'italienne
  - Les aménagements intérieurs (cloisons, portes, mains courantes, barres d'appui, installation ou adaptation de système de commande..)
  - L'installation, adaptation ou mise aux normes d'un ascenseur, monte personne, plateforme élévatrice...

## MONTANT DES AIDES ACCORDÉES

> **Sur le volet « rénovation énergétique »**, pour les ménages aux revenus très modestes et modestes, le taux d'intervention du Département est de 13 %.

> **Sur le volet « autonomie »**, pour les ménages aux revenus très modestes et modestes, le taux d'intervention du Département est de 16 %.

> **Pour les ménages aux revenus intermédiaires** l'intervention départementale est de 10 % sur l'ensemble du Département et sur les deux thématiques.

Le taux d'aide publique pourra aller jusqu'à 100 % de la dépense éligible TTC pour les ménages aux revenus très modestes et 80 % pour les autres ménages.

> **Le plafond de dépense éligible est de :**

- 30 000 € HT pour les projets de rénovation énergétique et
- 20 000 € HT pour les projets d'adaptation du logement.



## UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT TOUT AU LONG DU PROJET

Le Département a fait le choix d'externaliser la gestion du dispositif en faisant appel à un opérateur (Groupement : Soliha, CDHAT, Biomasse Normandie) qui sera en charge de réaliser l'accompagnement des ménages dans leur projet de rénovation.

Afin de simplifier le traitement des demandes d'aides effectuées par les opérateurs, le Département a décidé :

- D'installer un guichet unique (téléservice) pour faciliter le traitement des demandes et l'accompagnement des dossiers le plus rapidement possible,
- De réaliser des permanences sur le territoire,
- D'effectuer un repérage des situations basé sur un réseau solide et une coordination efficace (France Rénov', services départementaux du logement, de l'insertion et de l'autonomie, CLIC, Maisons France Service, conseillers numériques, MDPH, évaluateurs APA, Caisses de retraite, CCAS...)

Le mandataire est quant à lui chargé d'accompagner les ménages de leur demande jusqu'au paiement des aides :

## INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements 09.82.81.63.80

Contact direct avec des conseillers dans le Calvados

Du lundi au vendredi 9h à 12h et de 14h à 17h

Possibilité de rencontrer un conseiller de proximité sur rendez-vous.



# Les DOMIDOM à la CGT

Depuis le 18 octobre 2022, dix salariés, auxiliaires de vie, chez DOMIDOM ( filiale du fameux groupe ORPEA) à Caen sont en grève. Elles revendiquent l'augmentation de leur salaire et la reconnaissance de leurs fonctions.

Ces femmes en grève, exigent un salaire décent, le remboursement de leur frais kilométriques et la prise en charge des paniers repas car le plus souvent elles doivent manger dans leur voiture et avancer leurs frais de déplacement pour aller travailler.

Horaires atypiques et temps de repos réduits. Toutes payées au smic, quel que soit leur ancienneté. Indemnités kilométriques ne correspondant pas aux kilomètres réellement parcourus. Indemnités fixées à 31 centimes du kilomètre.

Le travail de ces femmes, qui sont en première ligne, au contact des personnes les plus vulnérables n'est pas reconnu par leur direction qui les sous payent.

Le plus souvent, travaillant auprès de personnes âgées ou atteintes de handicap, elles apportent un soutien dans leur vie quotidienne. Grâce à leur travail des personnes dépendantes, conservent un peu de leur autonomie et peuvent ainsi continuer à vivre chez elles.

## ENEDIS :

### Des agents fortement mobilisés pour les augmentations de salaires



Alors que celles d' EDF venaient de s'achever et que GRDF avait aussi entamé les siennes, les négociations salariales chez ENEDIS se sont déroulées sur quatre dates : 26 octobre, 3 et 8 novembre 2022 et surtout une bilatérale CGT/Direction, le 7 novembre 2022.

Les négociations auront duré 2 semaines dans un contexte tendu lié à une inflation battant des records et des négociations chez EDF SA venant de se terminer sur un accord de haut niveau pour l'ensemble des salariés.

Tout au long des négociations, la délégation CGT a porté avec détermination la revendication fédérale d'une augmentation minimale de 200€ par mois pour tous. Fortes des importantes mobilisations des agents accompagnés de la CGT un peu



### Beaucoup d'investissement pour un maigre salaire.

Par le biais de la CGT, ces salariées ont compris que l'isolement est la pire des situations lorsqu'on est en conflit avec son employeur. Elles ont compris qu'elles ne devaient pas rester seules si elles souhaitent être entendues.

Elles ont cherché du soutien et l'ont trouvé notamment auprès de la CGT qui leur a apporté des réponses à leurs questions et les accompagne et les soutient au quotidien dans leur lutte.

Ces femmes ont découvert que se syndiquer à la CGT, est une force.

Par **Chadia KHALLOUT**

partout sur le territoire, les revendications de la FNME-CGT ont été entendues malgré une intersyndicale poussant vers des propositions faisant notamment abstraction de la question des bas salaires.

Ainsi, la Direction d'ENEDIS soumet à la signature des Organisations Syndicales jusqu'au 24 novembre à 12h00, un projet d'accord garantissant notamment :

2 Niveaux de Rémunération pour tous au 1er janvier 2023  
Une prime complémentaire pour atteindre 200€/mois sur 13 mois (déduction faite des mesures de Branche et des 2NR « pour tous ») sur l'année 2023

Le réajustement des niveaux d'embauche lié à l'accord de Branche par des NR hors contingent AIC et attribués avant les 2NR « pour tous »

Un taux de mesures individuelles à 1,15% de la masse salariale.  
Une clause de revoyure fixée immédiatement après celle de Branche mi-2023.

**Cet accord a été gagné par la mobilisation de tous avec des avancées arrachées aux employeurs par la lutte et la détermination des agents en grève et des militants de la CGT. Reste désormais à chacune de nos organisations à se prononcer sur la signature de cet accord.**

# Christophe MUSSELE ou quand La Poste organise une véritable chasse aux sorcières !

Environ 80 militants venus le soutenir devant le tribunal administratif de Caen!

Par Thibault SOULAT

Ce passage aujourd'hui devant le tribunal administratif est important, pour Christophe évidemment, car il est important que celui-ci soit maintenu en tant que postier, mais également pour tous les militants poursuivis par La Poste.

Nos directions doivent comprendre qu'ils ne peuvent pas faire ce qu'ils veulent comme ils veulent.

Nous sommes là devant un dossier totalement vide. Pour rappel on leur reproche des erreurs de saisies. Dans leur défense Christophe et Antoine ont amené les preuves nécessaires pour corriger ces erreurs.

Il est bon de rappeler que les saisies sont censées être vérifiées par des cadres de La Poste et que ceux-ci ont validé les remboursements. On peut se demander quelles sanctions pour ces personnes qui ont elles aussi faits des erreurs en validant sans vérifier.

L'inspection du travail et les services du ministère du travail ont bien confirmé que le dossier est vide puisqu'ils ont refusé chacun à leur tour le licenciement d'Antoine, le 21 mars pour l'inspection du travail et le 07 octobre pour le service du ministère du travail.

Il est d'ailleurs étonnant de voir que la révocation de Christophe tombe juste un jour avant !

On ne va pas se mentir le but de cette révocation est clairement de sortir Christophe des bureaux, de l'empêcher de continuer son militantisme. Hélas pour eux ça ne fonctionnera pas.

A la CGT FAPT 14 nous ne nous laisserons pas guider par la direction de la poste sur qui a le droit de militer ou non dans les bureaux. Nous avons donc décidé de continuer de mandater Christophe via par exemple les HIS que nous avons mises en place en ce début de mois et on continuera à le mandater nous ne nous laisserons pas faire.

On parle quand même d'une entreprise qui, au premier trimestre 2022 a fait 883 millions d'euros de bénéfices mais qui demande aux salariés de faire des efforts. Alors oui, malgré la pression, malgré les sanctions envers les militants CGT, nous continuerons de les combattre et de défendre les postiers et postières.

On voit bien que cette chasse aux syndicalistes n'est pas liée à des comportements individuels mais bien à une stratégie nationale, on le voit très bien avec les sanctions qui tombent partout en France, comme par exemple avec notre camarade de Marseille. Il s'agit d'écraser toute idée de résistance et d'opposition à leur projet néfaste pour les conditions de travail des salarié.es.



Car oui sans militants sur le terrain il devient plus difficile pour les salariés de s'organiser, de s'informer et donc ensuite de pouvoir contester les décisions absurdes des dirigeants et de pouvoir ensuite revendiquer des améliorations de leurs conditions de travail.

Hélas La Poste n'a pas le monopole de ces attaques. Dans d'autres entreprises de notre fédération nos militants sont attaqués, c'est par exemple le cas de Bélanda à Webhelp Compiègne. Car oui débattre, avoir des idées différentes autres que celles imposées par les directions, proposer des solutions qui vont dans le sens des travailleurs et non des actionnaires, voilà ce que combattent les directions.

Heureusement on voit que cette stratégie ne fonctionne pas, car on voit partout des travailleurs se mobiliser et combattre les directions. On le voit bien dans notre département où les mouvements de grève ne s'arrêtent pas comme en ce moment même avec DOMIDOM. Ces luttes sont porteuses d'espoir, elles montrent bien que les salariés ne veulent pas de cette société capitaliste.

Nous visons l'émancipation et l'épanouissement des travailleuses et des travailleurs, cela passe par la défense et la conquête du droit de revendiquer, de s'informer, de s'organiser, de contester et ce, au plus près des lieux de travail.

Pour cela nous nous devons d'avoir le rapport de force. Nous devons aussi l'avoir pour la défense de tous nos camarades, de tous nos militants attaqués par les directions des différentes entreprises. Ce rapport de force se construit dès aujourd'hui pour la défense de Christophe mais aussi lors des actions interprofessionnelles.



# H

# pour Histoire

## La chronique de

## Christian LANGEAIS

### Quand la petite histoire rejoint la Grande !

## Les grèves du 1er mai 1920 ( suite)

### Les répercussions profondes de la grève de Mai 1920

Sur fond d'échec des grandes grèves de l'après Première guerre mondiale, et en particulier comme nous l'avons vu dans le numéro d'Octobre du Courrier de l'UD 14, de 1920, la montée de l'opposition révolutionnaire au sein de la CGT se traduit par de très graves déchirements internes.

A l'initiative des réformistes, les révolutionnaires, minoritaires sont exclus. Les réformistes prennent ainsi la direction de la CGT.

#### L'UD du Calvados se prononce contre cette scission.

Vont désormais coexister, pour 14 années, deux courants, l'un réformiste : la CGT et l'autre révolutionnaire : la CGTU (CGT Unitaire).

La CGT, dirigée par Léon Jouhaux, très majoritairement composée de fonctionnaires va développer comme elle l'avait fait durant la guerre, une orientation dite « de présence », déclarant agir partout où il est question des intérêts des ouvriers.

La teneur de cette orientation apparaît dans son programme « Nous devons nous orienter vers une action positive et ne pas être capable seulement de faire une émeute de rues, mais bien de prendre en mains la direction de la production ».

Sans anticiper, nous pouvons dire que cette politique conduira finalement à des résultats assez minces dans les domaines qui forment le cœur de l'action syndicale (réduction de la durée journalière du temps de travail, droit au repos hebdomadaire, développement des conventions collectives).

A l'opposé, la CGTU, qui se crée en juin 1922, se situe dans la tradition d'extériorité, d'opposition, de la classe ouvrière par rapport au patronat comme de l'Etat. Elle est partie prenante de la construction d'une réponse révolutionnaire en articulation étroite avec les perspectives dégagées par la révolution russe de 1917. Elle participe ainsi à la création et au fonctionnement de l'Internationale syndicale rouge.

Après une assez brève période où y coexistent des courants anarchistes (un temps majoritaires nationalement) et communistes, la CGTU est progressivement dominée par le courant communiste.

La CGTU, qui affirme avec constance une orientation « lutte de classe » est essentiellement organisée parmi les travailleurs de l'industrie, et développe l'idée d'un syndicalisme combatif, anime de nombreuses grèves.

Dans le Calvados, c'est le choix que font majoritairement les cheminots, et de militants aux PTT, aux Métaux, Textiles, Enseignants.

Mais elle connaîtra à son tour, dès ses débuts, une lutte de tendance

**Nous y reviendrons prochainement.**



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

« Vous avez des observations, suggestions, vous souhaitez participer, vous initier à des recherches sur les femmes, les hommes, les syndicats qui font l'histoire de la CGT dans le département, n'hésitez pas à m'envoyer un petit mot. »  
[christian.langeois@orange.fr](mailto:christian.langeois@orange.fr)

**Nous sommes  
fiers d'être utiles  
Nous sommes  
les services publics**



**Du 1er au 8 décembre 2022  
Nous votons**

**POUR NOS DROITS  
Nous votons**

